

Organiser et planifier de manière efficace le temps de travail en maison de repos

 8 h

Public

Toute personne en charge de la planification en maison de repos

Objectifs

Donnons-nous les moyens du bon déroulement de la journée de travail. A défaut, comment pouvons-nous gérer au mieux ce qui dérape ? Quelles sont nos limites en la matière et que pouvons-nous mettre en place proactivement et communiquer efficacement aux équipes ?

- L'organisation, une question de vision
- L'organisation, davantage qu'une question de planification
- Approche théorique : simple sur le papier ?
- Approche pratique : compliqué à mettre en œuvre ?
- La réussite et l'échec, une question de miroir(s)
- Organiser c'est communiquer

Informations pratiques

› Droit d'inscription

 Cette formation est agréée "chèques formation".

› Certificat - Attestation

attestation de participation

› Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://prod-ifapme-liege.wavenet.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

› Reconnaissance

- Agréée COCOM
- Agréée formation permanente des directeurs de maisons de repos - Wallonie